

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 septembre 2012

Tous présents

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

1-Intercommunalité

Avancement du projet Pôle Petite Enfance - compte-rendu visite au Conseil Général du 3 septembre

-Le permis de construire est déposé et son instruction a bien avancé. Toutes les pièces demandées à la CCPA et à la commune ont été fournies.

-Financement du CG : lors de la réunion le 3 septembre avec le Conseil Général, M. Chartier, nous a promis que le projet Pôle Petite Enfance de la CCPA serait retenu en première position et que la décision de subvention à répartir serait inscrite dans le Contrat Territorial de Développement (CTD) signé en décembre 2012.

-La CAF soutient également le projet et a fait connaître sa subvention.

-Pour la subvention de l'Etat par la Dotation d'Equipement Territoriale (DETR) en 2013 un rendez-vous a été demandé à Madame la Préfète pour la 2^{ème} quinzaine d'octobre 2012.

Tarification incitative pour le ramassage des ordures ménagères

Le bilan d'activité 2011 sur la collecte des déchets ménagers et recyclables est consultable en mairie, un tableau récapitulatif des principaux éléments d'appréciation a été remis à chaque élu et sera intégré dans le prochain Ecureuil.

La commission "ordures ménagères" travaille sur le projet de tarification incitative en relation avec la Communauté de Communes de Feurs en Forez. Mais rien n'est encore décidé.

Il convient d'être toujours aussi respectueux du tri sélectif, nous sommes dans une bonne moyenne mais pouvons faire beaucoup mieux encore. Le CM appelle à la conduite citoyenne dans ce domaine, ce qui éviterait des mesures "répressives" induites par les "mauvais élèves".
--

2-Orage du 5 août 2012

Examen situation fiscale viticulteurs sinistrés (Taxe foncière)

A la suite de l'orage du 5 août, la commune n'a pas été classée en catastrophe naturelle, mais en commune prioritaire face aux dégâts causés sur le vignoble au lieu dit la Côte. Les viticulteurs sinistrés peuvent solliciter l'exonération de la taxe foncière de leur exploitation. Ils doivent pour cela faire une déclaration de perte de récolte en mairie.

3-Travaux

Programme voirie 2012 chantier les Rameys

L'entreprise EIFFAGE a été retenue pour réaliser les travaux après consultation de 5 entreprises avec la DDT.

Divers travaux d'entretien

Suite aux violents orages de cet été, différents travaux d'entretien de voirie ont dû être réalisés: curage des fossés de la Côte - de la Gare et du Poyet (coût 3448 €).

Les trous importants sur la voirie ont été bouchés sur de nombreux chemins.

Aménagement 3 chambres du Relais du Châtel

L'appel d'offre sera lancé la semaine prochaine, avec un impératif : couler obligatoirement la dalle pendant la fermeture du restaurant du 18 février au 3 mars, sachant que 28 jours sont nécessaires pour le séchage de celle-ci. La durée des travaux sera d'environ 3 mois. Les matériaux seront approvisionnés sur place avant le 18 février.

4- Fleurissement

Information sur commission

La commission du Conseil Général a été satisfaite de la mise en valeur du point de vue "fleurissement" de notre commune, nous attendons son rapport détaillé courant octobre ce qui nous permettra de profiter de ses remarques et conseils pour faire encore mieux l'an prochain.(cf article sur Ecureuil)

Travaux prévus en Automne

La commission fleurissement va prochainement se réunir pour réfléchir aux travaux de plantation à faire en automne : garnissage des bacs en pouzzolane vers le monument aux morts, arbres à remplacer, aménagement du "triangle" entre le chemin de la Brandisse et la descente du Pavé, plantation de ceps de vigne autour du pressoir.

5-Ecole

Effectifs:

145 élèves inscrits répartis de la façon suivante : 85 en primaire (4 classes), 60 en maternelle (2 classes).

Achat de 3 ordinateurs

Remise en état téléphone et informatique

Un travail important de remise en état et de création de postes téléphoniques a été effectué par Jean Vernay avec l'aide précieuse d'une personne compétente.

La salle d'évolution a été rénovée.

6-Numérotage bâtiment avancement préparation

-Le travail de la commission de préparation a beaucoup avancé sur l'identification et la dénomination des voies à desservir. Une réunion publique aura lieu avant de retenir la dénomination des voies au cours de laquelle les informations sur les conséquences des changements d'adresse seront apportées. Chaque élu va être prochainement sollicité pour procéder au recensement habitant par habitant des voies concernées. Ensuite il pourra être procédé au choix des plaques pour les voies et les bâtiments en vue d'en déterminer le coût à prévoir sur le budget 2013.

7-Divers

Cimetière

Le repérage des tombes abandonnées a été fait. Pour les proposer aux demandeurs de concession, il conviendra de procéder à des exhumations.

Table mairie

La table de la salle des mariages et du conseil, beaucoup trop petite, sera agrandie par des demies lunes et dans le même style par l'entreprise Briat. A noter que ces ajouts seront amovibles pour faciliter son déplacement, s'il en était besoin.

Investissements 2013

Le CM réfléchit aux investissements à prévoir pour 2013 :

- Programme voirie 2013
- Aménagement de 3 chambres au relais du Châtel
- Plaques de numérotation des voies et bâtiments
- La chaudière de l'école bâtiment Nord.(Rapport établi par le SIEL, remis le 18 Sept 2012
- La réfection des abords du pont du Merdary.
- L'équipement du carrefour vers l'abribus du Champ d'Epines.
- Nouveau diagnostic du réseau d'assainissement (le 1^{er} date de 1999)
- Au cimetière : jardin du souvenir ?

Syndicat du Pays du Forez – «Panneaux « Places fortes du Forez »

Un réseau des Places Fortes du Forez a été constitué basé sur l'armorial Guillaume REVEL. Le château Ste Anne de Marcilly en faisant partie, le syndicat nous propose d'équiper notre commune en signalétique d'interprétation. Le conseil donne son accord pour une participation de 1 200 €.

Concours village étoilé

Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, le concours « Villes et Villages Étoilés », gratuit et ouvert à toutes les communes de France quelle que soit leur taille, vise à promouvoir la qualité de la nuit pour les humains comme pour la biodiversité nocturne, à réduire la pollution lumineuse et à éviter les dépenses budgétaires et consommations d'énergie inutiles. En partenariat avec la LPO.

Cette opération nous permet de faire de substantielles économies qui seront chiffrées au bout d'une année de pratique ce qui explique que d'ici là, il ne sera pas possible de changer les horaires et le fonctionnement .

Concours “les trophées de la communication”

La commune de Marcilly a été sollicitée pour participer à ce concours étant donné ses efforts en matière de communication interne et externe (site sur réseau internet).

Prochain conseil municipal le 26 octobre à 20 heures.